

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant MONTESSORI DIEPPE INC.	Numéro de permis 2013875	Date d'inspection Le 26 mai 2023	
Nom de l'établissement Montessori Dieppe		Numéro de téléphone (506) 855-1234	
Adresse Unité 3 299 rue Champlain Dieppe NB E1A 1P2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Lors de l'inspection de surveillance, les éléments suivants ont été observés;

-Le ratio enfant-éducatrice/éducateur.

-Les vérifications du casier judiciaire/vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, certificat de secourisme valide et un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide, les descriptions des fonctions et responsabilités a été vérifié auprès des nouveaux membres du personnel. (aucun nouvel employé)

- Les activités quotidiennes comprennent des occasions de vivre des expériences de groupe et individuelles, des occasions d'explorer les différentes formes de littératie, des occasions d'exprimer ses créativité et intérêts, les arts et les sciences et de vivre des accomplissements et des réussites.

- Les collations sont servis au moins toutes les trois heures.

- L'espace d'accès facile est prévu pour ranger les effets personnels, portent une étiquette indiquant le nom de l'enfant, ne servent qu'à l'usage exclusif de l'enfant et sont rangés séparément pour chaque enfant.

Une discussion a eu lieu avec l'administratrice au sujet des registres des présences quotidiennes des enfants au moyen des formules que le ministre fournit. Ce document doit être disponible lorsqu'un membre de l'équipe des permis effectue une inspection.

Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité observe les jeux libres et un groupe d'enfant faire des dessins selon leur intérêt, le lavage des mains, la collation (fromage, craquelins et poivrons), une activité dirigée (la lecture d'un conte et une causerie au sujet des responsabilités lorsqu'un enfant va à l'école) ainsi que les jeux libres à l'intérieur, car les conditions météo ne permettent pas d'aller dehors.

original signé par  
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 06 juin 2023

Date

original signé par  
Shari Cormier

Le 06 juin 2023

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date